

Liste Roland MOUREN

PACTE ECOLOGIQUE LOCAL

Suite aux différents entretiens que nous avons eus avec M. Defrance, du Groupe EELV avec Mme MTh. Rochedix et MM. T. Boucherat, G. Kervajan, vous trouverez ci-dessous la réponse de M. Roland MOUREN - Candidat aux Elections municipales de Châteauneuf/La Mède en 2014.

Les points ont été repris dans l'ordre initial de ce pacte.

1. Agriculture

Dans un souci de préservation du patrimoine communal et au travers du PLU, nous préserverons des terrains agricoles qui répondront aux besoins de la population. Nous soutiendrons l'agriculture locale qu'elle soit bio ou raisonnée.

Chaque mois des repas bios seront servis dans les cantines scolaires, les maisons de retraites et au foyer des anciens.

Nous souhaitons aussi la création d'un marché bio.

2. Cohésion sociale

C'est en pleine concertation avec les citoyens, les associations, les commerçants et les entrepreneurs que nous souhaitons travailler.

Tous les moyens de communication adaptés seront utilisés pour informer nos concitoyens des décisions qui seront prises.

Nous créerons une agora, des lieux de vie et d'échange social qui soient commodes d'accès dans différents quartiers. Ils permettront une meilleure collecte des souhaits et des besoins de chacun, une meilleure convivialité entre voisins et des espaces de jeux verdoyants pour les enfants et les anciens.

3. Déchets

Nous soutiendrons le développement du tri sélectif par :

- une meilleure information auprès de la population et notamment des jeunes sur les bonnes pratiques à respecter,
- la généralisation des poubelles jaunes (ou de containers jaunes avec abris fermés ou encastrés) notamment en centre ville aux commerçants et partout où il y a carences,
- la mise à disposition d'un moyen écologique de recyclage (ex. poubles).

En ce qui concerne le ramassage des ordures et le traitement des déchets, nous étudierons la solution la plus efficace et la moins onéreuse pour notre budget communal (système de Régie, recyclage...).

Le principe de la méthanisation - s'il semble intéressant - dépasse actuellement nos budgets.

4. Eau

Nous développerons les solutions d'économie d'eau dans les bâtiments communaux et sensibiliserons la population elle-même par une meilleure information.

Nous favoriserons l'accès au Canal de Provence pour l'irrigation.

Comme pour les déchets, nous étudierons la solution la moins onéreuse pour tous tendant à éviter une augmentation des impôts locaux.

5. Economie et emplois

Une de nos priorités sera l'extension de la zone de la Valampe - en lieu et place du projet d'urbanisme de la Moute Nord - afin de permettre une dynamisation de l'activité artisanale vertueuse ou non et la création d'emplois.

Nous instaurerons un cahier des charges pour les entreprises qui travaillent pour la commune afin de développer les achats publics éco responsables et favoriser les emplois locaux. Emplois qui seront attribués par décision paritaire.

Nous développerons le Tourisme durable, générateur d'emplois, avec entre autres la création d'un camping labellisé. Notre commune est riche d'espaces naturels et de vestiges ancestraux, nous aurons à cœur de la valoriser.

6. Education

Nous sensibiliserons les citoyens à la protection de la planète et au développement durable en général par un transfert facile - et lisible par tous - des connaissances, sous forme de démocratie participative, à partir de l'Agenda 21 par exemple et avec les associations locales dédiées.

Les enfants feront l'objet d'une attention toute particulière de manière à ce que, à travers eux, l'information soit distribuée facilement à toute la population.

7. Energie

En route vers la transition énergétique, et dans le cadre des changements à apporter pour s'en rapprocher progressivement, nous développerons la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal :

- en construisant les futurs bâtiments publics avec les normes BBC ;
- en conduisant un programme de réduction des consommations d'énergies électriques avec l'usage des nouvelles technologies (ampoules led, systèmes radars...) ; de contrôle des éclairages dans le respect de l'alternance jour/nuit et des abus pendant les périodes festives ;
- en posant des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, des doubles-vitrages et en installant des pompes à chaleur en remplacement, au fil du temps, des anciennes chaudières.

Nous réduirons ainsi la consommation énergétique de la commune et, de là, les factures.

8. Ethique

Concernant la Charte "Anticor", nous sommes tout à fait disposés à nous engager à soutenir et à appliquer les propositions y figurant.

- . Non cumul et limitation des mandats
- . Etablissement d'un statut de l'Elu
- . Formation des élus à la bonne pratique de gestion
- . Mise en place d'une autorité éthique territoriale
- . Lutter contre les conflits d'intérêts - Transparence des élus.
- . Démocratie locale et son contrôle

.. Reconnaissance de la place de l'opposition :

Nous sommes tout à fait d'accord pour la présence de l'opposition dans toutes les commissions.

.. Contrôle par les citoyens de la gestion de la collectivité

.. Reconnaissance de l'intérêt à agir de chaque élu au bénéfice de sa collectivité

.. Reconnaissance du droit d'alerte pour tous les employés territoriaux

. Gestion des Finances Publiques

.. Transparence et rigueur pour la gestion des deniers publics

.. Délits financiers des élus

.. Réglementation stricte du lobbying

Nous créerons une Commission des Subventions qui sera composée d'élus, de travailleurs sociaux et de représentants de la société civile. C'est cette Commission qui accordera les subventions.

Toujours dans le cadre de la démocratie participative, nous rendrons compte des différents chantiers menés et des interventions de nos élus, à l'issue de leurs rencontres avec la CUM, par des comptes rendus au Conseil Municipal, d'une part, et une information dans le journal municipal, d'autre part.

9. Logements

. Les logements seront attribués sur commission participative.

. Pour tout nouveau projet d'aménagement, nous développerons des éco quartiers avec terrains de proximités.

. Pour ceux déjà existants, nous ferons en sorte d'aménager des espaces verts (cf. le point 2).

10. Mer et littoral

Ici : les Etangs de Berre et de Bolmon

Nous adapterons les règles concernant les politiques d'aménagement du territoire en intégrant la préservation des espèces, la biodiversité, la protection de l'environnement.

Nous promouvons et aiderons les initiatives citoyennes de protection du littoral et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

11. Transports

Nous ferons tout pour adapter l'offre à la demande et la gratuité intramuros.

- . Nous argumenterons auprès de la CUMPM et la CAPM pour créer une connexion à Châteauneuf entre les différents Réseaux de bus afin de simplifier les déplacements et les rendre plus écologiques, à travers la Région Ouest/Marseille et l'Etang de Berre.
- . Nous souhaitons la création d'une ligne interurbaine pour relier directement la Côte Bleue à Châteauneuf-les-Martigues, via la voie rapide, plusieurs fois par jour, pour les actifs pour rejoindre sans voiture la Gare de Carry-le-Rouet, pour tous pour des soins de santé (Médecins, Laboratoires, Centres des spécialistes, de Radiologie, Urgentiste...) mais aussi pour nos jeunes ou nos anciens et les touristes qui souhaitent se rendre vers les plages et les calanques.

Nous créerons aussi des pistes cyclables en ville et pour rejoindre la Plaine des Sports - de Châteauneuf comme de La Mède - et nous revisiterons celles qui ont été mal réalisées.

12. Sécurité

Nous impliquerons la Société Civile.

Tout en respectant et faisant respecter l'authenticité socioculturelle de chacun, nous sensibiliserons la population en matière d'incivilités, de sécurité via une information ou des conseils : au travers des familles, de l'école, des associations et des centres sportifs.

Fait à Châteauneuf-les-Martigues,
le 27 février 2014